

---

# PRIX PROPOSÉS

PAR

L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES  
ET ARTS DE LYON.

---

## QUESTIONS SCIENTIFIQUES.

Un prix, consistant en une double Médaille de la fondation Christin de Ruolz et présentant une valeur de 600 fr., sera décerné par l'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE LYON, à l'auteur de la meilleure *Faune du département du Rhône et des parties environnantes*.

Le concours sera clos le 31 mars 1861.

L'Académie n'exige point un travail qui embrasse l'universalité du règne animal. Mais elle désirerait y voir compris l'ensemble des animaux vertébrés. L'auteur de la faune demandée, en énumérant avec ordre les espèces qui se rattachent au territoire lyonnais, devra faire connaître les stations qu'elles préfèrent, en les caractérisant autant que possible d'après leurs altitudes, leurs températures, leurs expositions, leur état plus ou moins accidenté, boisé, aride, aqueux, ou d'autres particularités remarquables. Il insistera, d'ailleurs, sur les animaux domestiques; il traitera de leurs diverses races et des emplois industriels de leurs produits. Les variétés d'une même espèce sauvage seront étudiées dans leurs rapports avec le caractère des lieux où elles dominant. Il sera tenu compte des mœurs et des habitudes des animaux hibernants ou non, sédentaires ou migrateurs, et l'on devra s'attacher à retrouver, autant qu'il se pourra, les dates précises du passage de ces derniers depuis quelques années. Est-il vrai que les arrivées ou les départs hâtifs de certains oiseaux doivent être considérés comme pouvant servir aux pronostications? Indiquent-ils quelques grandes perturbations météorologiques survenues dans des régions lointaines? A-t-on observé l'établissement récent d'espèces nouvelles, qui auraient remplacé les espèces existant antérieurement dans le pays, ou qui vivraient à côté d'elles en tribus isolées? A quelles causes doit-on attribuer